

RÉCIT

**Atelier de co-design : le bilan d'accessibilité.
Synthèse de l'atelier.**

Le 25/01/2022.

Le RÉCIT c'est quoi ?

Le RÉCIT est le Réseau Culture Inclusif Territoire des Hauts-de-France.

C'est un groupe qui travaille sur la **culture inclusive**.

Dans ce groupe, il y a des personnes qui sont concernées par la culture inclusive :

- des **établissements culturels** accueillant du public,
- des personnes **travaillant pour la région ou le département**,
- des **personnes en situation de handicap**.

La culture inclusive : **c'est la culture pour tous**.

Toutes les personnes peuvent vivre la culture comme public ou comme artistes.

La culture inclusive est pour toutes les personnes.

Par exemple :

- pour les personnes de différents pays,
- pour les personnes de différentes religions,
- pour les personnes avec différents handicaps.

Objectif de l'atelier.

créer un outil d'auto-diagnostic

Le groupe RÉCIT travaille sur la transition culturelle inclusive.

Pour commencer ce changement, les structures culturelles et artistiques doivent connaître leur niveau d'accessibilité : savoir si le bâtiment , l'offre ou le service culturel et artistique est utilisable par tout le monde.

Nous voulons créer un outil d'auto-diagnostic. C'est un outil pour toutes les structures culturelles et artistiques (musées, spectacle vivant, médiathèque, conservatoire, ect.).

Cet outils informe sur le niveau d'accessibilité de la structure.

Les étapes de l'atelier.

- 1 Trouver ensemble un **nom et une définition** de l'outil d'auto-diagnostic.
- 2 Lire les **critères du bilan de l'accessibilité** et les améliorer.
- 3 Réfléchir ensemble à la **forme du bilan d'accessibilité** :
Qui l'utilise ?
Comment l'utiliser ?

Le nom et la définition de l'outil.

NOM

Le groupe a proposé des noms pour l'outil :

- outil de réflexivité,
- retour d'expériences,
- retour sur soi,
- bilan d'accessibilité,
- prise de conscience.

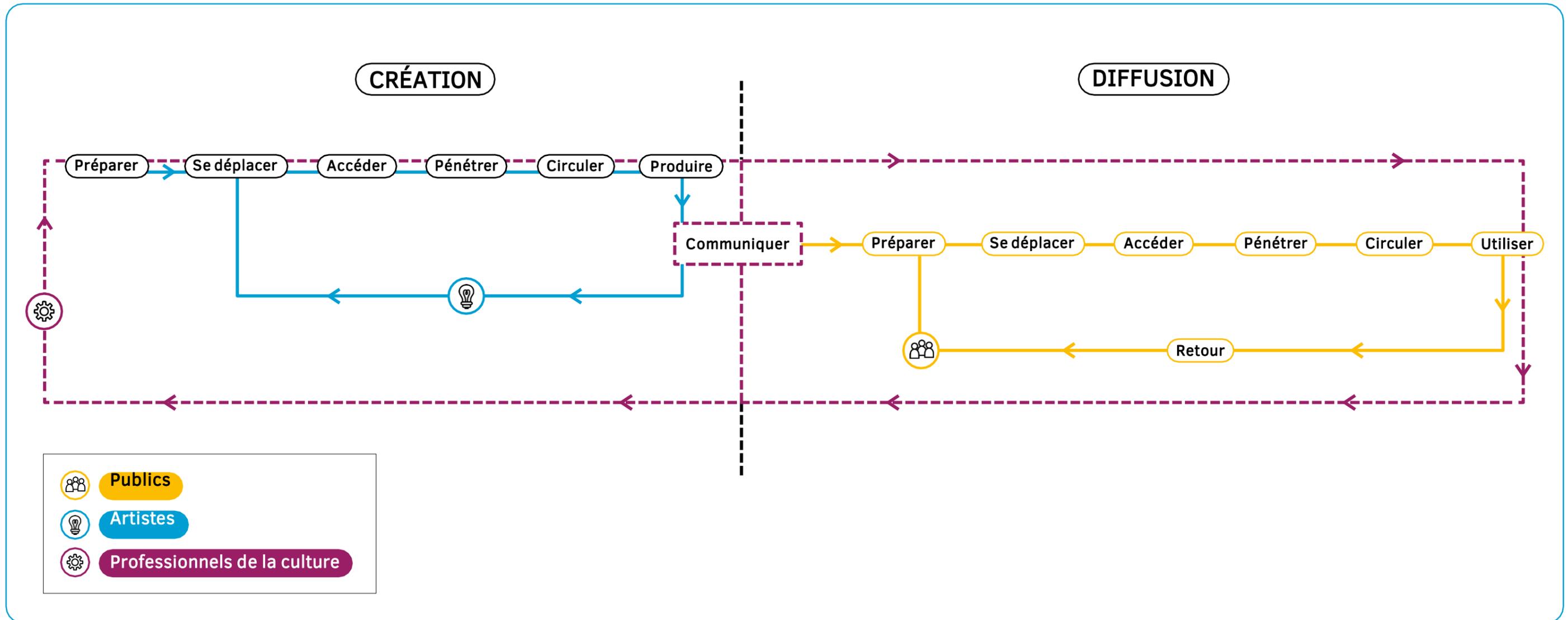
Nous avons choisi le nom «**bilan d'accessibilité**».

DÉFINITION

Le bilan d'accessibilité :

C'est un outil pour savoir le niveau d'accessibilité de la structure culturelle et artistique. Par exemple le niveau d'accessibilité du bâtiment, de l'offre et des services. Le confort d'usage est aussi évalué.

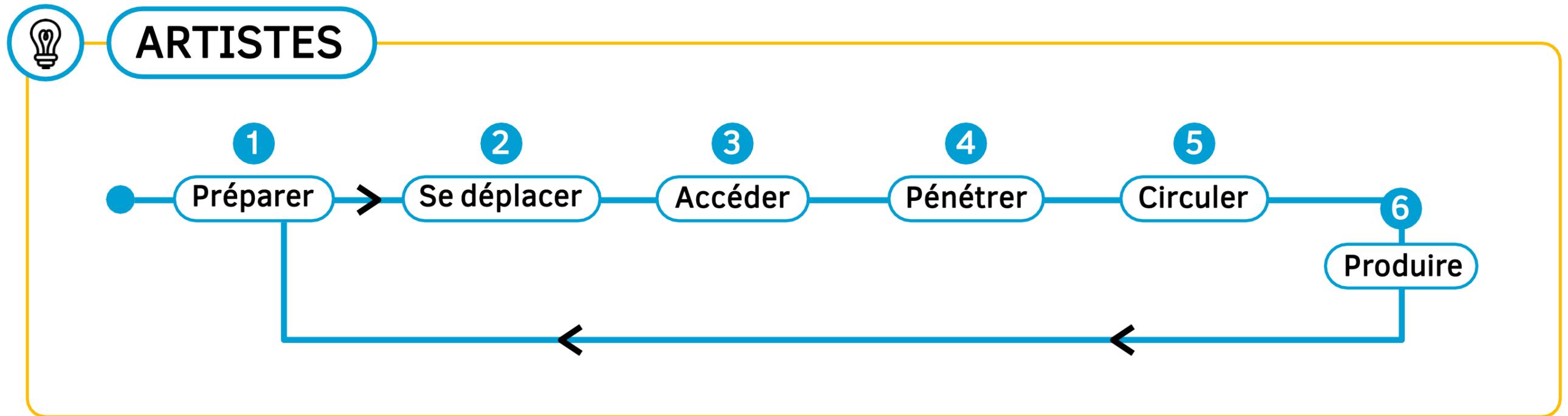
Le chaîne d'accessibilité.



On peut créer le bilan de l'accessibilité grâce à la chaîne d'accessibilité.

Le bilan de l'accessibilité est composé de critères. Ces critères peuvent être trouvés grâce à la chaîne de l'accessibilité.

Les critères du bilan d'accessibilité.



À chaque étape de la chaîne de l'accessibilité, nous avons listé les critères du bilan d'accessibilité.

1 PRÉPARER

- Site internet,
- documentation,
- recrutement des techniciens et artistes,
- appels à projet,
- résidences artistiques.

2 3 SE DÉPLACER ET ACCÉDER

- Cheminement et transport vers la porte d'entrée,
- signalétique claire,
- autonomie dans les transports pour se déplacer vers la structure culturelle.

4**PÉNÉTRER**

- Entrée du bâtiment public et administratif,
- sécurité,
- agent d'accueil,
- services (vestiaires, boutique, restauration, toilettes...),
- signalétique directionnelle,
- signalétique sensorielle (ex: podotactile),
- accueil : prévoir des manières personnalisées d'accueillir le public (communications).

5**CIRCULER**

- Cheminement vertical et horizontal,
- lumière,
- son,
- mobilier,
- signalétique fonctionnelle (inclusive, sonore),
- outils de travail ?
- formation des équipes,
- mutualisation d'équipement spécialisés.

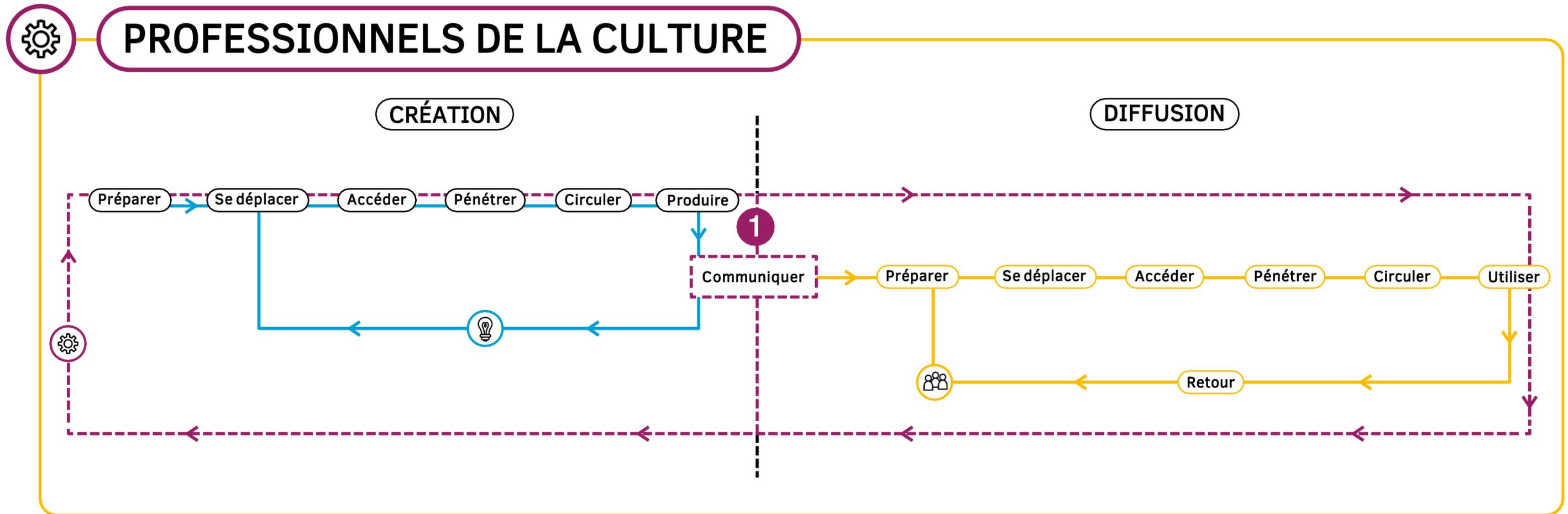
6**PRODUIRE**

- Scène et loge,
- salle d'exposition,
- régie son/lumière,
- régie des oeuvres,
- réserves,
- dialogue préalable avec l'artiste (fiche technique accessibilité),
- mutualisation d'équipements spécialisés,
- compatibilité inclusion-sécurité,
- repérage préalable,
- besoin d'un accompagnement humain (interne+externe),
- formation des équipes et des artistes (ambiance climatique, besoins médico-sociaux...)

+**HORS LES MURS**

- Formation ou sensibilisation des structures et des financeurs,
- mise en réseau.

Les critères du bilan d'accessibilité.



À chaque étape de la chaîne de l'accessibilité, nous avons listé les critères du bilan d'accessibilité.

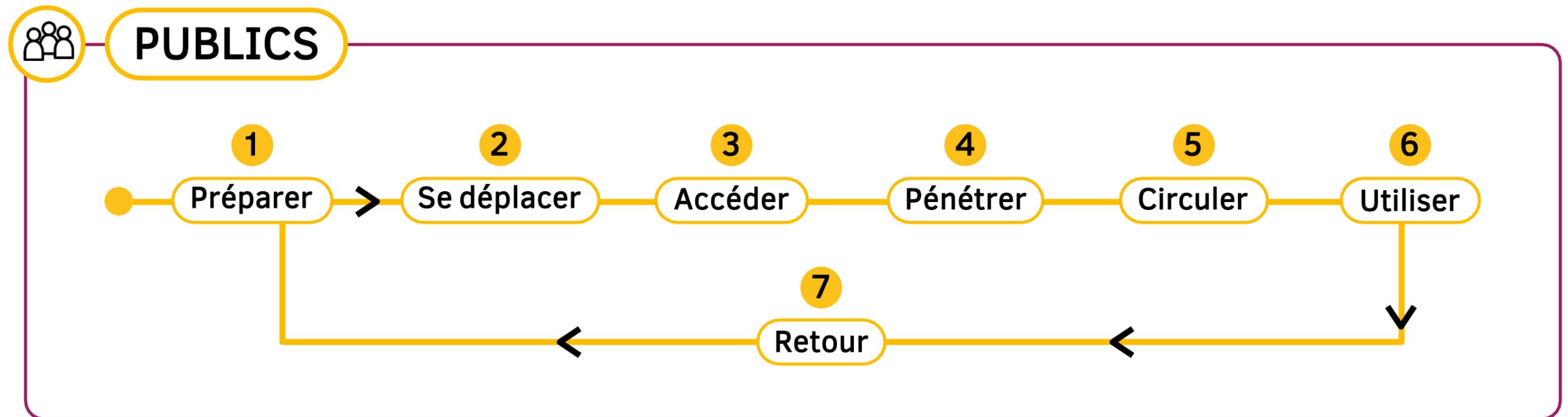
1 COMMUNIQUER

- Site internet,
- documentation,
- administratif : bureau, salle de repos et services.

+ GLOBAL

- Outils de travail,
- formation des équipes,
- mise en commun d'équipement spécialisés,
- signalétique,
- fiches techniques d'accessibilité...

Les critères du bilan d'accessibilité.



À chaque étape de la chaîne de l'accessibilité, nous avons listé les critères du bilan d'accessibilité.

1 PRÉPARER

- Site internet,
- presse/médias et réseaux sociaux,
- prise de contact,
- documentation,
- bouche à oreille,
- informations personnalisées en fonction des types de publics et problématiques rencontrées.

2 3 SE DÉPLACER ET ACCÉDER

- Cheminement et transports vers la porte d'entrée,
- signalétique,
- sols,
- stationnement.

4**PÉNÉTRER**

- Entrée du bâtiment public et administratif,
- sécurité,
- billetterie,
- agent d'accueil,
- services (vestiaires, boutiques, restauration, toilettes...),
- signalétique directionnelle,
- accès prioritaires,
- ambiances visuelle, auditive et subjective.

6**UTILISER**

- médiation :
 - dispositif multimédia,
 - manipulation,
- accessibilité de la scénographie,
- mise en relation accessibilité et sécurité/ conditions muséales,
- signalétique culturelle.

5**CIRCULER**

- Signalétique culturelle (type cartels),
- cheminement vertical et horizontal,
- lumière,
- son,
- mobilier,
- ambiance visuelle, auditive et subjective.

7**RETOUR**

- Bouche à oreille,
- amis,
- réseau associatif.

+**GLOBAL**

- Formation des agents d'accueil,
- FALC et autres adaptations,
- Signalétique picto/ hiérarchie des informations,
- Type de public et de problématiques.

Utilisation de l'outil.

QUI

Tout le monde :

- Le public,
- Les accompagnants,
- Les professionnels,
- Les artistes.

En situation de handicap ou non.

QUOI

Une « chaîne » de l'évaluation.

Par exemple :

- une chaîne situationnelle : différentes situations de visite,
- une évaluation par étapes,
- un parcours d'évaluation,
- différents moments de visite...

COMMENT

Questionnaires :

- sur l'expérience dans le lieu,
- avec des espaces vides pour faire des commentaires,
- en format adapté et accessible (FALC et autre).

Échanges et observation :

- pour des retours personnels.

Un service ou un groupe « inclusion culturelle » :

- Avec des personnes en situation de handicap qui viennent faire le bilan d'accessibilité du lieu.
- Une mission professionnalisante pour apprendre sur la culture et l'inclusion.
- Des visites tests par des personnes qui ont des métiers et des postures différentes.

Conclusion.

1

RETOURS SUR L'ATELIER

Les participants ont dit que l'atelier leur avait appris trois choses :

- Comprendre le sujet de la culture et de l'inclusion avec un point de vue plus global (**réflexivité**).
- Les participants ont mis en place des techniques pour échanger entre eux, selon les différents handicaps (développement d'**interactions inclusives**).
- Les participants ont pu comprendre les problématiques de chacun (développement de l'**empathie**).

2

PROCHAINE RENCONTRE

Date de la rencontre : mardi 29 mars de 9h30 à 12h30